

La mise à l'herbe peut démarrer sur une majorité des secteurs d'élevage de zone de plaine, Ouest Audois, Corbières, piémont.

Penser aux semis de prairies de printemps qui doivent être réalisés suffisamment tôt.

Après un mois de janvier plutôt hivernal, le mois de février a été relativement doux favorisant la reprise de végétation avec des sommes de températures quasiment identiques à 2021 en date du 27 février. Pour l'ensemble des prairies, cela se traduit par un démarrage de la végétation précoce qu'il faut bien anticiper pour mieux valoriser l'herbe quantitativement et qualitativement.

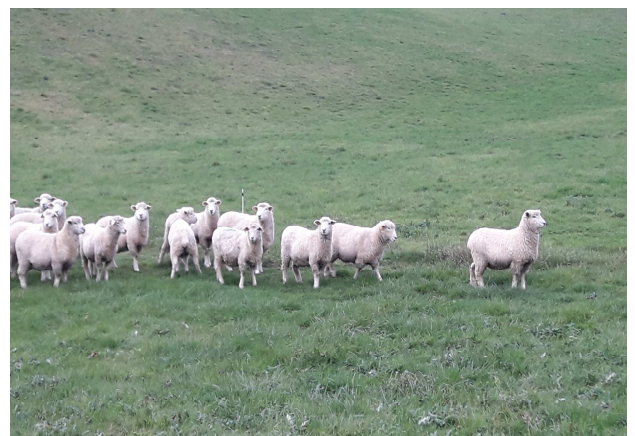
Le seuil des 250° C jour est quasiment atteint sur l'ensemble des secteurs de plaines, sur la Piège, sur le bas de la Montagne Noire, Limouxin et basses Corbières.



Ce stade indique le départ en végétation des graminées et permet donc le démarrage de la mise à l'herbe sur des **prairies temporaires précoces** notamment à base de RGI et RGH. Il faudra attendre 5 à 8 jours selon les secteurs pour **des prairies permanentes précoces et fertiles où le démarrage se situe aux alentours des 300 °C jour**. A cette période, le démarrage des prairies est hétérogène selon la composition de la flore, l'exposition de la parcelle et la fertilité du sol. Il faut démarrer le pâturage ou déprimaire de prairie de fauche en essayant d'avoir des rotations de courte durée sur les parcs (inférieur à 3 jour) pour éviter d'avoir un piétinement trop important ou un risque de sur-pâturage.

Un pâturage précoce et raisonné permet d'augmenter la productivité de ses prairies.

Quant à la pluviométrie, celle-ci est faible sur le mois de février avec des cumuls de 10 à 20 mm seulement sur l'ensemble du département, même sur les zones de montagne (Belcaire : 21 mm) excepté l'Est de la Montagne Noire (les Martys : 90 mm).



Cette situation pourrait rapidement entrainer une sécheresse de surface ralentissant voire stoppant le développement de la végétation.

8 à 10 cm = cheville



Je rentre les animaux

5 cm = talon



Je sors les animaux

Compte tenu des conditions actuelles, des semis de prairies pourront être envisagés prochainement. A privilégier sur des parcelles profondes permettant une réserve hydrique satisfaisante.

La réalisation doit se faire sur un sol suffisamment ressuyé et un lit de semence relativement fin afin de favoriser une germination rapide.

La réussite des sur-semis de prairie est plus aléatoire au printemps car en période de pousse d'herbe les jeunes fourragères ont plus de mal à s'implanter ; il faut utiliser dans ce cas des espèces à levée rapide et agressives (Ray grass italien, hybride, paturin).

Dose de semis recommandée pour les espèces les plus utilisées

Graminées	Dose (kg/ha)	Légumineuses	Dose (kg/ha)
RGA Diploïde	20 – 25	Luzerne	20 – 25
RGA Tétraploïde	25 – 30	Trèfle violet	15 – 20
Fétuque Elevée	25 – 30	Trèfle Incarnat	15 – 20
Dactyle	20 – 25		
Fétuque des prés	20 – 25	Associations	Dose (kg/ha)
Fléole des prés	5 – 7	RGA + Trèfle blanc	20 – 22 + 4 – 6
Brome	40 – 60	Dactyle + Luzerne	7 – 10 + 15 – 20
Propositions de mélanges			
RGA (6 kg) Fétuque des prés (12 kg) Dactyle (6 kg) Trèfle blanc (3 kg) Trèfle violet (2 kg)			
Dactyle (7 kg) RGA (8 kg) RGH (6 kg) Trèfle hybride (3 kg) Trèfle blanc (3 kg) Trèfle violet (3 kg)			
Fétuque élevée (10 kg) Dactyle (5 kg) Paturin (5 kg) Trèfle blanc (3 kg) Lotier (5 kg)			



Somme des températures à la date du

27 février 2022
(données Météo France)

COMMUNES	TEMPERATURE	PLUVIOMETRIE depuis le 01/01/2022	PLUVIOMETRIE depuis le 01/02/2022
Alaigne (320 m)	244° jour	97 mm	14 mm
Belcaire (1002 m)	170° jour	158 mm	21 mm
Belpech (250 m)	235° jour	159 mm	27 mm
Castelnaudary (170 m)	253° jour	100 mm	22 mm
Fanjeaux (360 m)	255° jour	82 mm	15 mm
Granes (312 m)	249° jour	105 mm	10 mm
Labécède Lauragais (306 m)	228° jour	131 mm	35 mm
Lacombe (780 m)	180° jour		87 mm
Les Martyrs (780 m)	153° jour	233 mm	90 mm
Mouthoumet (538 m)	218° jour	123 mm	12 mm
Saissac (510 m)	205° jour	137 mm	46 mm

Ces sommes de températures sont à apprécier en fonction de la localisation de vos parcelles et des différents postes météo disponibles.

L'important est de vous reporter à la station la plus proche de celles de vos parcelles.

	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine floraison
	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Prairie temporaire précoce	250° jour	500° jour	800° jour	1000° jour	1200° jour
Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1400° jour	1600° jour

Vos interlocuteurs

Directeur de publication : P. Vergnes
Chambre d'agriculture de l'Aude
Z. A. de Sautès à Trèbes 11878 CARCASSONNE Cedex 9
services.generaux@au.de.chambagri.fr
Tél : 04.68.11.79.79 - Fax : 04.68.71.48.31

Responsable de la rédaction : A. GONZALEZ ALAMO
Rédacteur : Jean-Luc PULL
Mise en page : Sandrine CAMPAYO
Photos© CA11 - Photothèque des Chambres d'agriculture
Edité par la Chambre d'agriculture de l'Aude - Mars 2022